

---

BILLETS

---

REMBOURSABLES

---

MARS 2002

---



BANQUE DE FRANCE

---



**R**emboursement de billets privés du cours  
légal

p. 5

**B**illets libellés en anciens francs

p. 6

**B**illets de fabrication étrangère libellés  
en anciens francs

p. 15

**B**illets libellés en nouveaux francs

p. 18

**B**illets libellés en francs

p. 20

## REMBOURSEMENT DE BILLETS PRIVÉS DU COURS LÉGAL

---

**C**onformément à l'article L. 122-1 du Code monétaire et financier, la Banque de France est tenue d'assurer à ses guichets le remboursement, dans un délai de dix ans à compter de la date de suppression, des billets dont le cours légal a été supprimé, contre d'autres types de billets ayant cours légal.

**L**es billets privés du cours légal avant le 1<sup>er</sup> janvier 1994 et encore remboursables à ce jour cesseront d'être remboursés le 31 décembre 2003.

**L**a présente brochure reproduit l'ensemble des billets privés du cours légal (qui ne peuvent plus servir à des paiements) toujours remboursables aux guichets de la Banque de France.

---

**L**a valeur de remboursement en euros indiquée correspond à une opération d'échange portant sur un seul billet. Lorsque l'opération porte sur plusieurs billets, le remboursement ne s'effectue pas à l'unité, mais porte sur la somme totale présentée à l'échange.

## Billets libellés en anciens francs



5 F – TYPE 1871

format : 125 x 80 mm

Privé du cours légal le 31 décembre 1933

Valeur de remboursement : 0,01 €



5 F – TYPE 1905

format : 125 x 80 mm

Privé du cours légal le 31 décembre 1933

Valeur de remboursement : 0,01 €



5 F FEMME CASQUÉE – TYPE 1917

format : 125 x 80 mm

Privé du cours légal le 1<sup>er</sup> janvier 1963

Valeur de remboursement : 0,01 €



5 F BERGER PYRÉNÉEN – TYPE 1943

format : 100 x 64 mm

Privé du cours légal le 1<sup>er</sup> janvier 1963

Valeur de remboursement : 0,01 €

*Ces billets sont remboursables jusqu'au 31 décembre 2003.*

## Billets libellés en anciens francs



10 F MINERVE – TYPE 1915

format : 138 x 88 mm

Privé du cours légal le 1<sup>er</sup> janvier 1963

Valeur de remboursement : 0,02 €



10 F MINEUR – TYPE 1941

format : 118 x 75 mm

Privé du cours légal le 1<sup>er</sup> janvier 1963

Valeur de remboursement : 0,02 €

*Ces billets sont remboursables jusqu'au 31 décembre 2003.*



## Billets libellés en anciens francs



20 F – TYPE 1873

format : 150 x 100 mm

Privé du cours légal le 31 décembre 1933

Valeur de remboursement : 0,03 €



20 F – TYPE 1905

format : 150 x 100 mm

Privé du cours légal le 31 décembre 1933

Valeur de remboursement : 0,03 €

*Ces billets sont remboursables jusqu'au 31 décembre 2003.*

## Billets libellés en anciens francs



20 F BAYARD – TYPE 1916

format : 160 x 95 mm

Privé du cours légal le 31 décembre 1933

Valeur de remboursement : 0,03 €



20 F TRAVAIL ET SCIENCE – TYPE 1940

format : 160 x 97 mm

Privé du cours légal le 1<sup>er</sup> janvier 1963

Valeur de remboursement : 0,03 €



20 F PÊCHEUR – TYPE 1942

format : 130 x 80 mm

Privé du cours légal le 1<sup>er</sup> janvier 1963

Valeur de remboursement : 0,03 €

*Ces billets sont remboursables jusqu'au 31 décembre 2003.*

## Billets libellés en anciens francs



50 F LEVERRIER – TYPE 1946

format : 119 x 78 mm

Privé du cours légal le 1<sup>er</sup> janvier 1963

Valeur de remboursement : 0,08 €



100 F JEUNE PAYSAN – TYPE 1945

format : 130 x 85 mm

Privé du cours légal le 1<sup>er</sup> janvier 1963

Valeur de remboursement : 0,15 €



300 F CÉRÈS – TYPE 1938

format : 138 x 88 mm

Privé du cours légal le 1<sup>er</sup> janvier 1963

Valeur de remboursement : 0,46 €

*Ces billets sont remboursables jusqu'au 31 décembre 2003.*



## Billets libellés en anciens francs



500 F CHATEAUBRIAND – TYPE 1945

format : 141 x 92 mm

Privé du cours légal le 1<sup>er</sup> janvier 1963

Valeur de remboursement : 0,76 €



500 F VICTOR HUGO – TYPE 1953

format : 140 x 75 mm

Privé du cours légal le 1<sup>er</sup> avril 1968

Valeur de remboursement : 0,76 €



500 F VICTOR HUGO – TYPE 1953

(surchargé)

format : 140 x 75 mm

Privé du cours légal le 1<sup>er</sup> avril 1968

Valeur de remboursement : 0,76 €

*Ces billets sont remboursables jusqu'au 31 décembre 2003.*

## Billets libellés en anciens francs



1 000 F MINERVE ET HERCULE – TYPE 1945

format : 172 x 95 mm

Privé du cours légal le 1<sup>er</sup> avril 1968

Valeur de remboursement : 1,52 €



1 000 F RICHELIEU – TYPE 1953

format : 150 x 80 mm

Privé du cours légal le 1<sup>er</sup> avril 1968

Valeur de remboursement : 1,52 €



1 000 F RICHELIEU – TYPE 1953

(surchargé)

format : 150 x 80 mm

Privé du cours légal le 1<sup>er</sup> avril 1968

Valeur de remboursement : 1,52 €

*Ces billets sont remboursables jusqu'au 31 décembre 2003.*

## Billets libellés en anciens francs



### 5 000 F TERRE ET MER – TYPE 1949

format : 170 x 110 mm

Privé du cours légal le 1<sup>er</sup> avril 1968

Valeur de remboursement : 7,62 €



### 5 000 F HENRI IV – TYPE 1957

format : 160 x 85 mm

Privé du cours légal le 1<sup>er</sup> avril 1968

Valeur de remboursement : 7,62 €



### 5 000 F HENRI IV – TYPE 1957

(surchargé)

format : 160 x 85 mm

Privé du cours légal le 1<sup>er</sup> avril 1968

Valeur de remboursement : 7,62 €

*Ces billets sont remboursables jusqu'au 31 décembre 2003.*

# Billets libellés en anciens francs



## 10 000 F GÉNIE FRANÇAIS – TYPE 1945

format : 221 x 119 mm

Privé du cours légal le 1<sup>er</sup> avril 1968

Valeur de remboursement : 15,24 €



## 10 000 F BONAPARTE – TYPE 1955

format : 172 x 92 mm

Privé du cours légal le 30 avril 1971

Valeur de remboursement : 15,24 €



## 10 000 F BONAPARTE – TYPE 1955

(surchargé)

format : 172 x 92 mm

Privé du cours légal le 30 avril 1971

Valeur de remboursement : 15,24 €

*Ces billets sont remboursables jusqu'au 31 décembre 2003.*



# Billets de fabrication étrangère libellés en anciens francs



2 F – TYPE 1944

format : 78 x 67 mm

Privé du cours légal le 1<sup>er</sup> janvier 1948

Valeur de remboursement : 0,00 €\*

\* Le remboursement est matériellement impossible si l'opération porte sur un seul de ces billets.  
La valeur de remboursement de deux billets de ce type est de 0,01 €.



5 F – TYPE 1944

format : 78 x 67 mm

Privé du cours légal le 1<sup>er</sup> janvier 1948

Valeur de remboursement : 0,01 €



10 F – TYPE 1944

format : 78 x 67 mm

Privé du cours légal le 1<sup>er</sup> janvier 1948

Valeur de remboursement : 0,02 €

*Ces billets sont remboursables jusqu'au 31 décembre 2003.*



# Billets de fabrication étrangère libellés en anciens francs



50 F Américain – TYPE 1944  
format : 156 x 67 mm  
Privé du cours légal le 1<sup>er</sup> janvier 1948  
Valeur de remboursement : 0,08 €



100 F Américain – TYPE 1944  
format : 156 x 67 mm  
Privé du cours légal le 1<sup>er</sup> janvier 1948  
Valeur de remboursement : 0,15 €



1000 F Américain – TYPE 1944  
format : 156 x 67 mm  
Privé du cours légal le 13 juillet 1946  
Valeur de remboursement : 1,52 €

**Seules les coupures comportant la mention « FRANCE » au verso sont échangeables.**  
**Les coupures où figure un drapeau français au verso ne le sont pas.**

*Ces billets sont remboursables jusqu'au 31 décembre 2003.*

# Billets de fabrication étrangère libellés en anciens francs



500 F Anglais MARIANNE DE DULAC – TYPE 1945

format : 138 x 78 mm

Privé du cours légal le 13 juillet 1946

Valeur de remboursement : 0,76 €



1000 F Anglais MARIANNE DE DULAC – TYPE 1945

format : 151 x 84 mm

Privé du cours légal le 13 juillet 1946

Valeur de remboursement : 1,52 €

*Ces billets sont remboursables jusqu'au 31 décembre 2003.*

# Billets libellés en nouveaux francs



5 NF VICTOR HUGO – TYPE 1959

format : 140 x 75 mm

Privé du cours légal le 1<sup>er</sup> avril 1968

Valeur de remboursement : 0,76 €



10 NF RICHELIEU – TYPE 1959

format : 150 x 80 mm

Privé du cours légal le 1<sup>er</sup> avril 1968

Valeur de remboursement : 1,52 €



50 NF HENRI IV – TYPE 1959

format : 160 x 85 mm

Privé du cours légal le 1<sup>er</sup> avril 1968

Valeur de remboursement : 7,62 €

*Ces billets sont remboursables jusqu'au 31 décembre 2003.*

# Billets libellés en nouveaux francs



## 100 NF BONAPARTE – TYPE 1959

format : 172 x 92 mm

Privé du cours légal le 30 avril 1971

Valeur de remboursement : 15,24 €



## 500 NF MOLIÈRE – TYPE 1959

format : 182 x 97 mm

Privé du cours légal le 30 avril 1971

Valeur de remboursement : 76,22 €

*Ces billets sont remboursables jusqu'au 31 décembre 2003.*



## Billets libellés en francs



5 F PASTEUR – TYPE 1966

format : 140 x 75 mm

Privé du cours légal le 1<sup>er</sup> novembre 1972

Valeur de remboursement : 0,76 €



10 F VOLTAIRE – TYPE 1963

format : 150 x 80 mm

Privé du cours légal le 15 septembre 1986

Valeur de remboursement : 1,52 €



10 F BERLIOZ – TYPE 1972

format : 140 x 75 mm

Privé du cours légal le 15 septembre 1986

Valeur de remboursement : 1,52 €

*Ces billets sont remboursables jusqu'au 31 décembre 2003.*



## Billets libellés en francs



### 20 F DEBUSSY – TYPE 1980

format : 140 x 75 mm

Privé du cours légal le 18 février 2002

Valeur de remboursement : 3,05 €

- de 80 à 89 : sans fil de sécurité
- de 90 à 93 (plus fabriqué depuis) : avec fil de sécurité

*Ce billet est remboursable jusqu'au 17 février 2012.*

## Billets libellés en francs



### 50 F RACINE – TYPE 1962

format : 160 x 85 mm

Privé du cours légal le 15 septembre 1986

Valeur de remboursement : 7,62 €

*Ce billet est remboursable jusqu'au 31 décembre 2003.*



### 50 F QUENTIN DE LA TOUR – TYPE 1976

format : 150 x 80 mm

Privé du cours légal le 1<sup>er</sup> décembre 1995

Valeur de remboursement : 7,62 €

*Ce billet est remboursable jusqu'au 30 novembre 2005.*

## Billets libellés en francs



50 F SAINT-EXUPÉRY – TYPE 1992

format : 123 x 80 mm

Privé du cours légal le 18 février 2002

Valeur de remboursement : 7,62 €

*Ce billet est remboursable jusqu'au 17 février 2012.*

## Billets libellés en francs



### 100 F CORNEILLE – TYPE 1964

format : 172 x 92 mm

Privé du cours légal le 15 septembre 1986

Valeur de remboursement : 15,24 €

*Ce billet est remboursable jusqu'au 31 décembre 2003.*



### 100 F DELACROIX – TYPE 1978

format : 160 x 85 mm

Privé du cours légal le 1<sup>er</sup> février 1999

Valeur de remboursement : 15,24 €

*Ce billet est remboursable jusqu'au 31 janvier 2009.*

## Billets libellés en francs



100 F PAUL CÉZANNE – TYPE 1997

Format : 133 x 80 mm

Privé du cours légal le 18 février 2002

Valeur de remboursement : 15,24 €

*Ce billet est remboursable jusqu'au 17 février 2012.*



## Billets libellés en francs



### 200 F MONTESQUIEU – TYPE 1981

format : 172 x 92 mm

Privé du cours légal le 1<sup>er</sup> avril 1998

Valeur de remboursement : 30,49 €

*Ce billet est remboursable jusqu'au 1<sup>er</sup> avril 2008.*



### 200 F GUSTAVE EIFFEL – TYPE 1995

format : 143 x 80 mm

Privé du cours légal le 18 février 2002

Valeur de remboursement : 30,49 €

*Ce billet est remboursable jusqu'au 17 février 2012.*

## Billets libellés en francs



### 500 F PASCAL – TYPE 1968

Format : 182 x 97 mm

Privé du cours légal le 1<sup>er</sup> mars 1997

Valeur de remboursement : 76,22 €

*Ce billet est remboursable jusqu'au 1<sup>er</sup> mars 2007.*



### 500 F PIERRE ET MARIE CURIE – TYPE 1993

Format : 153 x 80 mm

Privé du cours légal le 18 février 2002

Valeur de remboursement : 76,22 €

*Ce billet est remboursable jusqu'au 17 février 2012.*

Pour tous renseignements complémentaires,  
appelez la succursale (service de Caisse) de la BANQUE DE FRANCE la plus proche.  
Liste des succursales sur le site : [www.banque-france.fr](http://www.banque-france.fr)